

RAPPEL

DIAGNOSTIC

- > Glycémie à jeun > 1,26 g/l à 2 reprises
OU glycémie > 2 g/l à n'importe quel moment
OU hémoglobine glycosylée > 6,5%

STADIFICATION

1 Suivi / pré-trajet

À ouvrir dès le diagnostic du diabète de type 2.

2 Trajet de soins

Résultats insatisfaisants lors d'un traitement oral (décision du MG en fonction de la tolérance du patient) et un traitement à l'insuline doit être envisagé (s'applique aux patients démarrant ou suivant un traitement avec incrétonomimétique).

OU 1 à 2 injections d'insuline par jour ou incrétonomimétiques.

3 Convention diabète

Au moins 3 administrations d'insuline par jour.

OU au moins 2 administrations d'insuline par jour et, en outre, le patient souffre d'une affection médicale grave (cancer, insuffisance respiratoire chronique, infarctus, AVC, patient greffé rénal 4 ou en dialyse, etc.).

RECOMMANDATIONS INAMI

a Examens cliniques

BMI, TA (tous les 6 mois) et évaluation du risque de plaie aux pieds (tous les 15 mois).

b Analyses biologiques recommandées

HbA1c (tous les 6 mois), bilan lipidique (cholestérol HDL et LDL, triglycérides), créatinine sérique et microalbuminurie (tous les 15 mois).

c Objectifs individuels à fixer avec le patient

Arrêt du tabagisme, alimentation, vaccination et activité physique.

d Mise en place de collaborations multidisciplinaires

Examen ophtalmologique (tous les 15 mois), prescriptions de l'éducation au diabète, diététique et podologie.

Plus d'infos sur www.inami.gov.be



COORDONNÉES

PointSanté

Rue de la Marne 4 | 4800 VERVIERS
0473 99 97 59
pointsante.secretariat@gmail.com

Centre de convention du CHR Verviers

Rue du Parc 29 | 4800 VERVIERS
087 21 22 59

Centre de convention du CHC HEUSY

Rue du Naimeux 17 | 4802 HEUSY
087 21 31 11

Centre de convention du CHRAM

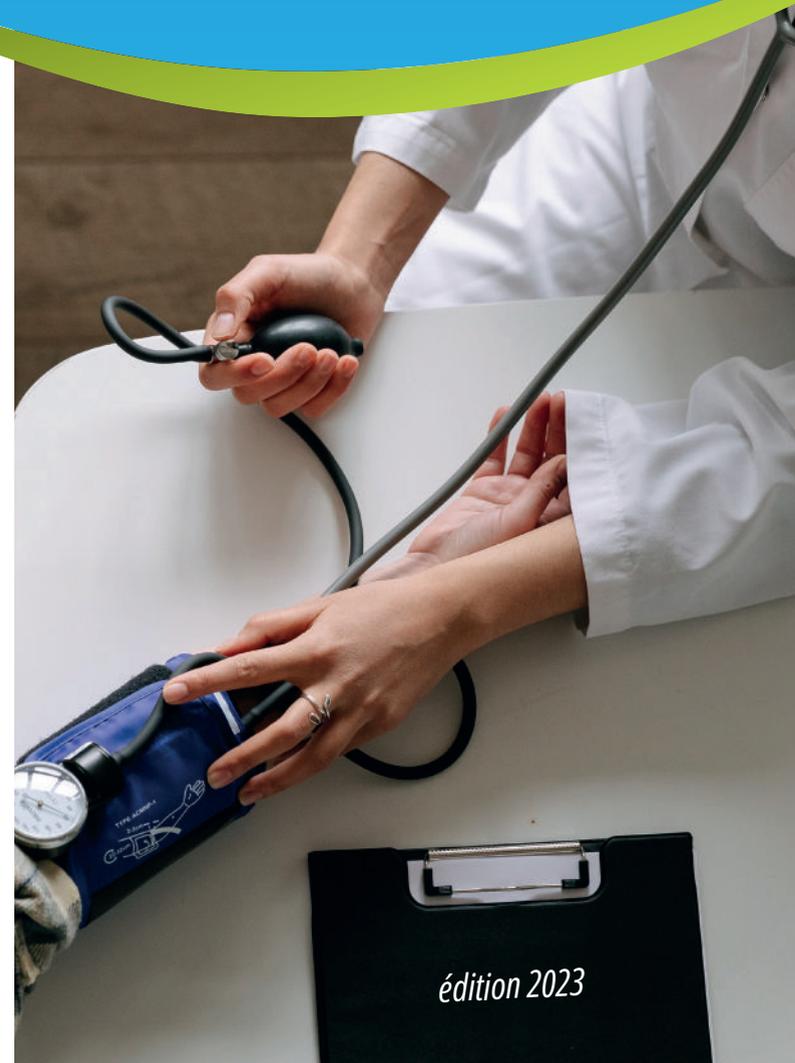
Rue Devant les Religieuses 2 | 4960 MALMEDY
080 79 32 85

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site internet : www.pointsante.be



PRISE EN CHARGE ADAPTÉE DU PATIENT DIABÉTIQUE DE TYPE 2

Vade-mecum destiné au médecin généraliste



édition 2023

SUIVI / PRÉ-TRAJET

- > Le médecin généraliste est amené à offrir des soins adéquats basés sur les recommandations de bonne pratique chez le patient identifié.
- > Il examine avec le patient les objectifs individuels et les note dans son DMG (indispensable dans le suivi du patient diabétique).
- > Pour les patients âgés de 15 à 69 ans et présentant un risque cardiovasculaire défini comme IMC > 30 et/ou comme hypertension artérielle : possibilité de prescrire 4 séances d'éducation au diabète par an.
- > Code 102852 (renouvelable annuellement).

Accès aux documents (prescriptions types, récapitulatifs, vade-mecum, contrats de trajet de soins, supports divers) : www.pointsante.be

TRAJET DE SOINS

- > Contrat de collaboration entre le patient, le médecin traitant et l'endocrinologue référent.
- > Éducation en diabétologie réalisée par un éducateur sur prescription du médecin généraliste.
- > Accès au matériel d'autogestion sur prescription du médecin généraliste avec mentions "TdS" (uniquement pour les patients qui ont ou entament un traitement par injection).
- > Facilité de remboursement pour certains médicaments avec mention "TdS".
- > Honoraire forfaitaire annuel pour le médecin généraliste + remboursement des consultations pour le patient.

Accès aux documents (prescriptions, liste des médicaments, etc.) : www.pointsante.be

CONVENTION DIABÈTE

- > Éducation en diabétologie réalisée par le personnel infirmier de la convention.
- > Accès au matériel d'autogestion (glucomètre, tiges, lancettes, capteurs).
- > Suivi diététique.
- > Suivi en podologie et psychologique (si nécessaire).

Récapitulatif des différentes prises en charge du diabète de type 2

	Suivi / pré-trajet	Trajet de soins	Convention diabète
Prise en charge	Dès le diagnostic	ADO dose maximale OU Incrétinomimétiques ou 1 à 2 injections d'insuline	2 injections d'insuline (groupe temporaire) OU Plus de 2 injections d'insuline Diabète de grossesse
Glucomètre	Non	1x/3 ans uniquement pour les patients qui ont ou entament un traitement par injection	Oui (ou matériel de contrôle équivalent)
Tigettes et lancettes	Non	3x 50 tigettes + 100 lancettes/6 mois uniquement pour les patients qui ont ou entament un traitement par injection	Variable selon les groupes A, B ou C de la convention
Éducation au diabète	Possible pour un sous-groupe de patients de 15 à 69 ans & présenter un risque cardiovasculaire (BMI > 30 ou HTA)	5x/an + 5 séances uniquement la 1 ^{ère} ou 2 ^e année du TdS	Dans les centres de convention
Diététique	2x/an (remboursement partiel)	2x/an (remboursement partiel)	Dans les centres de convention
Podologie	2x/an (remboursement partiel)	2x/an (remboursement partiel)	Si nécessaire
Remboursement des consultations	Non	Oui	Non
Accès facilité aux traitements	Non	Oui	Oui